

Fil rouge conseil d'établissement du 25-05-2025.

Ouverture de la séance à : 17h50

Quorum : 14/17

Désignation du secrétaire de séance : F. Şule Zeka, élue représentante des parents (dernière fois Mme Claudot élue représentante des personnels)

M. Bouthier remercie les membres qui siègent puisque de nouvelles élections vont avoir lieu ; en espérant que les personnes actuellement élues seront de nouveau volontaires pour participer aux instances de la vie de l'établissement.

1. Adoption de l'ordre du jour ;

Pas de remarque ou de question.

- a. Pour : 14
- b. Contre : -
- c. Abstention : -

2. Adoption du compte-rendu du CE du 26 juin 2025 ;

Madame Claudot, élue représentante des personnels a fait deux remarques :

- 1- Il a été demandé que les nombreuses discussions et informations transmises concernant les effectifs d'élèves et les mouvements du personnel soient consignées dans le PV.
- 2- Il a été demandé que la réponse à la première question figurant dans la section « diverses questions » soit révisée ; cela concernait la demande d'analyse du fonctionnement des indemnités des encadrants pour les voyages et les sorties scolaires lors de la commission de dialogue social.

- a. Pour : 12
- b. Contre : -
- c. Abstention : 2

3. Voyages :

3 voyages vont vous être présentés ce soir, pour lesquels le CE devra voter pour ce qui concerne le coût maximum que cela représenterait pour les familles.

Les professeurs « porteurs » du projet vont vous les présenter :

- A. **Voyage en Italie** pour les classes de 2^{nde} B et 2^{nde} C : Mme Benhabyles, Mme Kiliç et M. Belhoste ;

(budget en annexe)

Un budget de maximum 1056,56 Euro par famille.

Une présentation du projet a été faite par Mme Benhabyles et M. Belhoste.

Pas de remarque ou de question.

Le budget de ce voyage amène-t-il à des questions ou des remarques ?

- a. Pour : 14
- b. Contre : -
- c. Abstention : -

B. **Voyage à Istanbul** dans le cadre du MUN pour 10 élèves de 1ère : Mme Akin et Mme Soulabaille ;

(budget en annexe)

Un budget de maximum 284,83 Euro par famille. (Le calcul du budget sera réexaminé.)

Une présentation du projet a été faite par Mme Soulabaille.

- La représentante du personnel, Madame Claudot, a demandé des informations sur ce que représente et ce que couvre la rémunération de trois heures réservées aux enseignants.
- La représentante des parents d'élèves, Madame Zeka, a demandé que les postes budgétaires soient réexaminés, en rappelant que tous les frais des accompagnateurs sont pris en charge par le lycée.

- a. Pour : 13
- b. Contre : -
- c. Abstention : 1

C. **Voyage à Dublin** pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} EURO : Mme Loisel, Mme Salut et M. Unal ;

(budget en annexe)

Un budget de maximum 1119,25 Euro par famille.

Une présentation du projet a été faite par Mme Loisel.

Pas de remarque ou de question.

- a. Pour : 14
- b. Contre : -
- c. Abstention : -

4. Projets pédagogiques et/ou éducatifs remontés au 25-09-2025

Il ne s'agit absolument pas d'une liste exhaustive et elle sera complétée au fur et à mesure de l'année :

Programme ADN avec une réunion d'information pour les familles début octobre ;

Ambassadeurs en herbe : CM2 et quelques élèves de CM1 ;

Atelier de japonais pour le 2nd degré ;

Atelier zumba (cycle3) ;

Les petits champions de la lecture : CM1/CM2 ;

Café numérique : création et ressources pédagogiques en utilisant les outils numériques et l'IA : 2ndaire ;

Sortie cohésion : classe de 4^{ème} ;

Sortie à la ferme pour le CP/CE1 ;

Savoir rouler : de la GS au CM2 ;

Concours oratoire : CM1 / CM2 ;
Webradio.

Activités périscolaires : **74 heures d'activités hebdomadaires.**

Projets évoqués mais en attente de confirmation :

JII (Jeux Internationaux de la Jeunesse) : au Caire au mois de mai 2026 ;

Jeux ZESE ;

Eco-délégués ;

Atelier écriture au primaire ;

...

5. Modification de poste de détaché pour 2026

L'AEFE nous a transmis sa volonté de présenter, lors du **pré comité social d'administration (CSA) du 9 octobre** la fermeture d'un support de poste du 1^{er} degré, à compter du 31-08-2026. La situation actuelle de l'AEFE est plus tendue au niveau des postes de détachés dans le réseau entier ; la diminution du budget du ministère de l'Europe et des affaires étrangères impacte l'AEFE et plus de 300 postes doivent être rendus sur 3 ans.

Pour la rentrée 2026, il est prévu une fermeture de 3 classes dans le primaire ; cette suppression est « moins compliquée » à gérer sur le plan humain.

Celui qui est proposé à la fermeture correspond à un professeur qui ne renouvelle pas sa mission.

La procédure exige que le conseil d'établissement vote pour avis par rapport à cette décision pour que les services centraux aient le retour de l'établissement.

La représentante des parents, Madame Görkem, a souligné que le départ de nos enseignants et la suppression de postes ont causé une grande tristesse aux parents et que les conditions actuelles qui ont conduit à cette situation nous ont profondément touchés.

- a. Pour : 3
- b. Contre : 7
- c. Abstention : 4

6. Questions diverses :

1. Pouvons-nous avoir quelques éléments sur la situation de l'école en ce début d'année scolaire ? Cette question rejoint une autre posée par des représentants du personnel : « bilan de la rentrée (effectifs, nombre de nouveaux élèves, élèves non-francophones, départs ...) »

Mouvement des personnels :

24 CDD en fin de contrat dont :

- 12 renouvelés ;
- 1 recruté en CDD sur appel ;
- 2 recrutés en tant que professeurs dans le 2nd degré ;
- 1 recruté sous contrat de détaché ;
- 1 recruté en CDD de 3 mois ;
- 7 départs définitifs.

8 CDI :

- 2 démissions ;
- 6 licenciements : 3 recrutés sur d'autres postes et 3 départs définitifs

Mouvements au niveau des élèves :

tableau en annexe

2. Lors du dernier CE on avait évoqué les mesures à prendre contre le harcèlement scolaire et le cyber- harcèlement au sein de l'établissement. Les mesures, écoute et prise en charge en cas de harcèlement ont-elles été analysées ? Si oui, pouvons-nous avoir des informations ?

1^{er} levier : l'adresse signalement@lcdgankara.org mise en place l'an dernier. 9 signalements de parents d'élèves en 2024 25, avec une régularité d'un par mois. Toutes les situations ont été prises en charge soit par l'équipe de la méthode de préoccupation partagée (3 situations résolues), soit par des entretiens avec les élèves concernés par la CPE, le personnel de direction et parfois le professeur principal, accompagnés de mesures de protection pour les victimes. Chaque situation a trouvé sa résolution sans qu'il y ait eu nécessité de poser des sanctions.

2^{ème} levier : la Méthode de préoccupation partagée, en prévention des situations de harcèlement, grâce à une équipe formée à cette méthode. 13 situations traitées, 5 résolues grâce au partage de la préoccupation avec des élèves intimidateurs qui trouvent eux-mêmes des solutions. 7 échecs parce que la situation était prise trop tard.

3. Des parents de 5ème nous ont contactés pour savoir si la mise en place de groupes de Mathématiques et de Français se fera comme en 6ème et si oui, quand ?

Mise en place des groupes de besoin en 6^{ème} et en 5^{ème} à partir du lundi 13 octobre et en place jusqu'au début du mois de janvier. Une information sera faite aux familles.

Les groupes sont constitués à partir de compétences majeures travaillées sur la période :

- En français : même compétence majeure dans tous les groupes, avec une approche pédagogique différenciée selon les groupes.
- En mathématiques : des compétences différentes selon le groupe, mais avec une progression commune sur l'ensemble des groupes.

Les groupes de besoin ne sont en aucun cas des groupes de niveau. Ils sont d'ailleurs flexibles et les groupes seront différents à chaque nouvelle période.

4. Lors de la réunion de rentrée de la direction avec les parents d'élèves vous avez mentionné l'importance des spécialités à connaître dès le début du collège. Est-il possible de communiquer aux parents des informations pédagogiques ou autres concernant les spécialités afin de pouvoir discuter avec les enfants concernés et les préparer au futur ?

Diverses informations et réunions régulières concernant les domaines de spécialisation sont organisées à l'intention des parents dès le début de la seconde. Il n'est pas possible de garantir que ces matières de spécialité seront encore en place lorsque les élèves de 5ème rentreront au lycée. Pour l'instant un 1er projet d'initiation à l'orientation est en train d'être discuté pour ce niveau du collège mais qui vise plus à faire émerger des questionnements de la part des élèves sur le monde professionnel et faire bouger leurs idées préconçues.

5. Lors du dernier CE nous avons évoqué le souhait de ralentisseur de vitesse devant l'établissement et nous tenons à vous remercier pour sa concrétisation.

Dans le prolongement de ce sujet des ralentisseurs, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de trouver un moyen de montrer aux parents que cette route est à sens unique. Les remerciements seront remontés à Mme Hatice Aras.

6. Suite aux décisions prises lors de la réunion de cellule de formation continue mardi dernier, et notamment aux réactions de plusieurs collègues concernant la règle de ne pas accorder de stage aux personnels bénéficiant déjà d'une formation en parallèle, prise en charge par l'établissement, il apparaît important d'informer le CE et d'envisager d'engager en son sein des discussions sur le sujet de la formation continue des personnels ; parmi ses attributions en effet, celui-ci "adopte le plan de formation continue des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue." Cela est d'autant plus crucial dans la conjoncture délicate de l'établissement, qui est le moteur principal de la reprise d'études pour beaucoup de collègues.

Cet élément d'analyse des demandes multiples sera repris en CFC car effectivement cette année des collègues ont obtenu des formations hors PRF (8 personnels ont vu leur demande validée en CFC en juin, avec une aide financière apportée par l'établissement : MEEF / DU / VAE / licence / ...). La CFC a validé 168 + 3 préinscriptions dans le cadre du PRF + formations autres et a discuté le fait que le cumul de formations posait 3 principaux problèmes :

- La surcharge de travail générée ;
- La non compatibilité des calendriers, avec le risque de ne pas honorer la formation du PRF et de perdre le financement pour l'IRF ;
- Les temps d'absence répétés compliqués à gérer dans la progression des élèves.

Une analyse plus fine de chaque cas devra sûrement être faite car les situations de formation hors PRF ne sont pas les mêmes et n'impliquent pas les mêmes conséquences au regard des 3 problèmes posés.

7. Le pôle LVB, qui a découvert la suppression d'1h quinzaine au niveau Seconde en cette rentrée scolaire 2025-26, donc sans concertation ni information préalable, demande à ce que les membres du CE soient avisés de cette réduction horaires et qu'il leur soit rappelé qu'elle s'inscrit dans le sillage d'une première réduction horaires introduite à la rentrée scolaire 2024-25 à tous les niveaux du collège - au total : ce sont environ 70h de LVB qui ont été retirées aux élèves pour leur scolarité de la 5ème à la 2nde. Ces décisions concernent le CE puisqu'elles ont un impact direct sur la maquette pédagogique par niveau, sur le volume horaires accordé à une matière de tronc commun et le temps de travail de personnels, pour lesquels le CE doit être à minima informé, éventuellement consulté et est habilité à donner un avis. La mise en avant des heures de renforcement - qui ne concernent qu'un nombre très limité d'élèves aux profils particuliers - ne doit pas éclipser la perte sèche à échelle de la classe.

Les représentants des parents ont demandé quelles étaient les raisons de ces réductions d'heures.

La direction a indiqué que la principale raison était la densité des programmes scolaires et la difficulté de la mise en place des emplois du temps. À cette occasion, M. Bouthier a souligné la multitude d'opportunités éducatives de qualité offertes par le LCDG, notamment par rapport à de nombreux autres établissements de l'AEFE.

À la suite de ces informations, les représentants des parents ont confirmé leur conviction que cette suppression d'une heure quinzaine au niveau Seconde en cette rentrée scolaire 2025-2026 n'était pas le volontariat de l'enseignant, mais l'initiative de la direction.

La répartition des services sera faite plus tôt cette année scolaire et si des impacts d'horaires sur des disciplines sont prévus pour l'année suivante le CE en sera informé.

8. Le CE devant adopter les horaires scolaires, le nouvel horaire de fin possible des cours, introduit en raison de la mise en place du BFI au niveau 1ère cette rentrée, c'est-à-dire 18h30, n'aurait-il pas dû être présenté au plus tard en fin d'année dernière, pour information et adoption ? C'est ce qui a été fait pour la modification des horaires au 1D (reprise à 12h55 au lieu de 13h, pour augmenter le temps accordé à l'enseignement de l'anglais sans en amputer au français).

La direction de l'école a indiqué que les questions relatives à la détermination de la durée des cours et, par conséquent, à l'application des horaires scolaires seraient examinées à partir du mois de mai et que cette question serait abordée lors de la dernière réunion du CE avant les vacances d'été. Il a été précisé que l'offre des combinaisons pédagogiques est très importante au LCDG d'Ankara (BFI / section euro / LV / options ...) ce qui implique des contraintes de plus en plus nombreuses à gérer. Les emplois du temps ne rentrent pas sur la grille horaire officielle et cela s'est vérifié durant l'été. La direction a donc dû prendre des décisions d'ajustement, sans consulter le CE, pour trouver des solutions en urgence.

Une réflexion sera peut-être aussi sur un principe de régulation de l'offre pédagogique, notamment pour voir si tout est compatible.

9. Il avait été évoqué en fin d'année scolaire dernière, y compris au CE du 26 juin, la nécessité de mettre en place un règlement d'usage de l'infirmerie à la rentrée 2025-26, qui recense en moyenne 40 passages / jour : ce règlement a-t-il été élaboré et, si oui, sera-t-il bientôt disponible ?

La direction a indiqué que les travaux relatifs à ce règlement étaient en cours d'achèvement et qu'il serait présenté très prochainement.

10. Un bilan détaillé du projet d'établissement 2023-26 sera-t-il présenté en CE et quand le nouveau sera-t-il élaboré ?

Une mise à jour concernant le projet d'établissement a été annoncée. Il a été indiqué que les évaluations seraient éventuellement présentées, selon les retours d'analyse, une fois les mises à jour terminées et qu'un travail commun pourrait être mené avec les représentants des parents d'élèves. Sans aucune certitude pour l'instant, l'idée serait d'utiliser 2 ½ journées pour faire le travail d'analyse et de construction du nouveau projet.

11. En quoi consistera la mise en œuvre du nouveau programme EVAR/EVARS, appliqué cette rentrée ?

Il a été indiqué qu'à partir de la rentrée scolaire 2025, l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire, et à l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée devient une discipline à part entière. C'est la même « philosophie » que pour l'éducation à la sexualité, c'est-à-dire des thèmes abordés dans différentes disciplines, par différents professionnels de l'établissement. Le 1^{er} travail de réflexion sur le sujet est à l'ordre du jour du prochain CESCE.

La formation CPS (compétences psycho sociales) est une introduction à ce thème.

12. L'annonce faite en conseil pédagogique de l'absence désormais de rétribution financière pour les organisateurs et encadrants de sorties et voyages peut-elle être relayée aux membres du CE puisque cette décision a un impact sur la motivation des porteurs de projets à réaliser

pareils projets, sans compter l'empiètement non indemnisé sur le temps personnel, notamment en cas de sorties ou voyages ayant lieu le weekend, qui nuit aux conditions de travail ?

Les représentants du personnel ont demandé pourquoi certains enseignants avaient été rémunérés pour les voyages et les déplacements effectués précédemment, tandis que d'autres ne l'avaient pas été.

La direction a informé que, conformément à la réglementation du ministère français de l'Éducation nationale, les enseignants organisant des voyages et des déplacements de deuxième degré n'étaient pas rémunérés, seuls les enseignants du primaire bénéficiant d'une rémunération supplémentaire. Cette discussion a eu lieu car il y avait une grande disparité entre les demandes faites par rapport à ces voyages, certains ne demandaient rien et d'autres un certain nombre d'HSE.

Un échange entre Mme Claudot, représentante des personnels, et M. Bouthier a eu lieu sur l'enjeu de motivation que cette rémunération pouvait avoir.

13. La liste des IMP pour l'année qui démarre est-elle faite et quand sera-t-elle partagée ?
Elles doivent être vues au sein de la direction la semaine prochaine.

Fin du CE à : 19h50

La secrétaire de séance
Mme Şule Zeka



Le président du conseil d'établissement
M. Jacques Bouthier



FINANCEMENT DE VOYAGE SCOLAIRE

Budget de voyage scolaire

Destination	Mun Saint Joseph Istanbul
Dates	03/12/2025 au 07/12/2025
Enseignant référent	Mme Akin/ Mme Soulaïla
Objectifs pédagogiques	voir fiche action
Classes participant	1ere
Nombre d'élèves	10
Nombre d'accompagnateurs	2
Nombre total de participants	12

Dépenses	Euro	Recettes	Euro
Billet de train (780TLx2 A/R pers*12=18720TL)	390,69 €	Participation des familles	2 848,30 €
Hébergement accompagnateurs (3000TL x2x4 nuits=24000TL)	500,88 €	Participation du lycée/Coût des accompagnateurs	569,64 €
Régie	50,00 €		
Repas Accompagnateurs			
5 repasx2 pers =10 repas (10*23,625)	236,25 €		
Taxi Accompagnateurs (1000TL par trajet*2*2= 4000TL)			
tl par pers (aller - retour)	83,48 €		
Frais d'inscription établissement	150,00 €		
Frais d'inscription participants (100 €*12)	1 200,00 €		
Frais visite culturelle 45€ *12	540,00 €		
3 heures HSE Responsable voyage (Mme Akin 1HSE 42,32)	126,96 €		
3 heures HSE Accompagnatrice (Mme Soulaïla 1 HSE 46,56)	139,68 €		
Coût total du voyage	3 417,94 €	Total des recettes	3 417,94 €
Taux de change 1 Euro=0,02087 TRY			
Taux de change 1 usd= 0,8675 €			
Montant par participant en Euro	284,83 €		

Validation du Budget

Directeur Administratif & Financier

Signature :

Date :

Chef d'établissement

Signature :

Date :

FINANCEMENT DE VOYAGE SCOLAIRE

Budget de voyage scolaire

Destination	DUBLIN
Dates	du 08/02/2026 au 14/02/2026
Enseignant référent	Mme LOISEL Thérèse, Mme SALUR Duygu, M. UNAL Ozan
Objectifs pédagogiques	voir fiche action
Classes participant	2nde Européenne et 1ère Européenne
Nombre d'élèves	35
Nombre d'accompagnateurs	3
Nombre total de participants	38

Dépenses	Euro	Recettes	Euro
Agence de voyage (Hébergement, pension complète, transport dans Dublin, visites) 672,17€x38	25 542,46 €		
Billets d'avion (400*38)	15 200,00 €	Participation des familles	39 173,75 €
Repas accompagnateurs 3 x 2 x 33,25 Euro	199,50 €	Participation du lycée/Cout des accompagnateurs	3 357,74 €
Transfert aéroport Ankara accompagnateurs 3 x 40 €x2 Euro	240,00 €		
Regie	250,00 €		
Supplément +18 (10€x3x6)	180,00 €		
Assurance annulation 3,60% du forfait agence de voyage	919,53 €		
Coût total du voyage	42 531,49€	Total des recettes	42 531,49€
Taux de change 1 Euro=0,02087 TRY			
Taux de change 1 usd= 0,8675 €			
Montant par participant en Euro			
Participation retenue	1 119,25 €		

Validation du Budget

Directeur Administratif & Financier

Signature :

Date :

Chef d'établissement

Signature :

Date :

FINANCEMENT DE VOYAGE SCOLAIRE

Budget de voyage scolaire	
Destination	Rome-Naple
Dates	du 16/11/2025 au 22/11/2025
Enseignant référent	M. Belhoste, Mme Benhabyles et Mme Kilic
Objectifs pédagogiques	voir fiche action
Classes participant	2nde B et C
Nombre d'élèves	33
Nombre d'accompagnateurs	3
Nombre total de participants	36

	Euro	Recettes	Euro
Dépenses			
Billets d'avion (409,46*36)	14740,56 €	Participation des familles	34866,48 €
Hébergement demi-pension inclus bus Rome/Naples (516,03 €*36)	18577,08 €	Participation du lycée/Coût des accompagnateurs	3169,78 €
Navette Aéroport-Rome (14Euro*36pers)	504,00 €		
Navette Naples-Aéroport (5Euro * 36pers)	180,00 €		
Transport sur place bus/metro 4*1,5*36	216,00 €		
Transport Naples/Pompei A/R train (achat sur place) 10€*36	360,00 €		
Repas accompagnateurs 3*7*38,50 Euro)	808,50 €		
Navette Aéroport Ankara (3accompagnateurs)	160,00 €		
Regie	300,00€		
Visites culturelles 36*50Euros	1800,00 €		
Assurance annulation voyage	390,12 €		
Coût total du voyage	38036,26€	Total des recettes	38036,26€
Taux de change 1 Euro=0,02087 TRY			
Taux de change 1 usd= 0,8675 €			
Montant par participant en Euro			
Participation retenue	1056,56 €		

Validation du Budget

Directeur Administratif & Financier

Signature :

Date :

Chef d'établissement

Signature :

Date :

